

**Kolodziejczyk Dariusz,
Ottoman-Polish Diplomatic Relations
(15th-18th Century). An Annotated Edition
of 'Ahndnames and Other Documents'**

Brill, Leyde-Boston-Cologne, 2000. 721 p., XXXII planches de fac-similés, 3 cartes.

Si l'on sait que l'Empire ottoman entretenait des relations diplomatiques avec des puissances occidentales depuis le xv^e siècle, peu de chercheurs se sont lancés dans la recherche systématique, la transcription et la traduction des fameux '*ahd-nâme*', ces « pactes » qui fondent la situation juridique des ressortissants étrangers ⁽¹⁾. Le serment contenu dans ces documents est pourtant l'élément essentiel qui lie le sultan devant Dieu et qui garantit sa promesse envers le non-musulman qui n'est pas sujet de l'Empire ottoman (*musta'min*). Les '*ahdnâme*' sont donc indispensables pour tout pays souhaitant faire du commerce avec le Grand Turc.

À travers l'étude de ce type de documents, D. Kolodziejczyk nous invite à découvrir quatre siècles de relations diplomatiques entre la Pologne et l'Empire ottoman, de 1414 à 1795. Ces '*ahdnâme*' représentent un corpus de 69 documents. Si une grande partie de l'ouvrage, soit les deux tiers du volume, est consacrée à la publication des documents d'archives, les 190 premières pages constituent bien plus qu'une simple présentation. À travers deux importantes études de synthèse, l'auteur nous présente le résultat de ses patientes recherches et de ses très abondantes lectures.

L'ouvrage se compose de deux grandes parties. La première, intitulée *Foreign Relations in Islamic Chanceries. Documents of Peace and Reconcilement in Ottoman Diplomatics* (p. 3-95), regroupe sept chapitres. Les trois premiers concernent la définition, la diplomatie et la préparation des '*ahdnâme*' ottomans, ces « lettres de serment » concédées par le sultan et tenant lieu de traités de paix. L'auteur ne prétend pas toujours à l'originalité, mais il nous présente une synthèse historique extrêmement utile. C'est ainsi qu'il nous rappelle brièvement l'origine de ces premiers traités qui sont à la base de la chancellerie islamique. Le premier '*ahdnâme*' ottoman semble ainsi trouver son origine dans un traité conclu, en 1444, entre l'Empire ottoman et la Hongrie. Il nous présente de manière concrète comment ces traités se présentaient (*invocatio, notificatio, legitimatio*, formules de dévotion, *intitulatio, manifestatio, inscriptio, salutatio*, etc.); enfin la manière de les préparer. Avec le temps, ces traités, qui étaient parfois rédigés sous forme de diplômes appelés *berats* ou *nisans*, changèrent complètement de nature. Ils en vinrent à devenir des priviléges et des immunités pour les puissances européennes et leurs protégés ottomans. C'est ainsi que les Capitulations furent progressivement assimilées à un symbole de l'impérialisme européen (p. 5).

Un aspect qui ressort bien de cette étude est le fait que si un '*ahdnâme*' est concédé par le sultan ottoman à un

interlocuteur, il ne faut pas négliger l'importance des négociations et la nécessité d'une forme de ratification. Or celle-ci implique un besoin de reciprocité. Cet aspect est étudié dans le quatrième chapitre consacré aux *temessük*, mot que l'on peut traduire par « attestation » (p. 47-56). Il s'agit de textes échangés par les autorités préparant un accord sur le terrain et servant de base au '*ahdnâme*' qui était ensuite concédé par le gouvernement ottoman. Ainsi, le traité accordé par le sultan, malgré son caractère apparemment unilatéral, était bel et bien le fruit d'une négociation. Il faut souligner que les traités conclus entre la Pologne et l'Empire ottoman sont très différents de ceux accordés à la France, l'Angleterre et la Hollande, notamment parce que la Pologne possède une longue frontière commune avec l'Empire ottoman. Le cinquième chapitre nous fait ainsi découvrir les modalités concrètes de délimitations des frontières et la rédaction des *sinurnâme*, les « protocoles de démarcation » (p. 57-67). Dans un sixième chapitre, D. Kolodziejczyk s'intéresse de plus près à la pratique diplomatique ottomane qui, d'après lui, varie selon les interlocuteurs de la Porte. Du côté ottoman, il remarque ainsi que le serment et la ratification d'un accord précédent, en général, l'émission d'un '*ahdnâme*', alors qu'il en allait autrement du roi de Pologne. Ce dernier ratifiait le plus souvent le traité à la suite du document sultanien, ce qui offrait l'avantage pour les Polonais de tenter de modifier le traité sur tel ou tel point. Enfin, dans le dernier chapitre de cette première partie, l'auteur dresse un tableau des différents fonds d'archives conservant les textes originaux ou les copies des traités osmano-polonais.

La seconde partie, *Embassies and Treaties. A Chronological Survey* (p. 99-189), propose un survol précis, clair et documenté des relations osmano-polonaises entre 1414 et 1795. Cette synthèse, découpée en quatre chapitres chronologiques, est un instrument de travail précieux. L'évolution de ces quatre siècles de relations souligne le rôle particulier de la Pologne principalement en raison de sa situation géostratégique. Celle-ci lui permet d'entretenir de bonnes relations avec l'Empire ottoman qui, le cas échéant, la soutiendra et tentera de préserver son intégrité, notamment dans la seconde moitié du xvii^e siècle. Une manifestation de ces bonnes relations est le fait qu'à partir de 1533 les traités entre les rois de Pologne et les sultans furent conclus à perpétuité (c'est-à-dire moyennant renouvellement quand décédait l'un des deux souverains concernés) et non pour une période de quelques années seulement (p. 77-85). Le cinquième chapitre de cette seconde partie est consacré aux ambassades et à leur organisation. Il rappelle que la première résidence polonaise permanente à Istanbul date de 1621 et fut marquée par l'entrée solennelle, à la tête

⁽¹⁾ Nous sommes toujours dans l'attente de la publication de la thèse inédite de Hans Theunissen, *Ottoman-Venetian Diplomatics: the 'ahdnâme. The Historical Background and the Development of a Category of Political-Commercial Instruments together with an Annotated Edition of a Corpus of Relevant Documents*, Utrecht, 1991.

de plusieurs centaines de cavaliers, de l'ambassadeur Krzysztof Zbaraski au mois de décembre 1622 (p. 171-173) ; il dénombre l'envoi de cent soixante missions polonaises à la Porte entre 1414 et 1794 (p. 174) – pour seulement vingt missions ottomanes en Pologne entre 1509 et 1777 (p. 181) – et met en lumière la complexité des pouvoirs dans la République polono-lituanienne. Un dernier chapitre traite brièvement du commerce et des marchands polonais à travers les principales clauses commerciales contenues dans les traités.

Comme nous l'avons signalé en introduction, la plus grande partie de l'ouvrage présente 69 '*ahdnâme*' qui occupent les pages 197 à 659. L'auteur prend soin de dresser pour chacun une fiche technique (langue employée, dimension, présence ou non d'un monogramme du sultan, couleur de l'encre, nombre de copies, etc.). Les documents sont présentés dans la langue originale quand ils sont rédigés en latin, italien ou français, et traduits en anglais quand ils sont en polonais ou en ottoman. Un fac-similé est systématiquement fourni lorsqu'il s'agit de documents originaux, mais pas pour les copies ni pour les traductions. Une bibliographie, un « glossaire des termes géographiques et ethniques » (p. 679-710) et un index des noms propres clôturent ce volume dense et précieux dont nous recommandons la lecture, éclairante même pour ceux pour qui les relations polono-ottomanes ne sont pas d'un intérêt primordial.

Frédéric Hitzel
Cnrs - Paris